



AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 05/17DG/DAG/CIPM/CNPS DU 22 SEPTEMBRE 2017

POUR L'ACQUISITION DES ACCESSOIRES INDISPENSABLES DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX ET DIVERS AUTRES PETITS MATERIELS AU CENTRE HOSPITALIER D'ESSOS A YAOUNDE

- I. Dans le cadre de la procédure de Demande de Cotation, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale lance une consultation ouverte auprès des entreprises exerçant dans le domaine des prestations évoquées en objet.
- II. A cet effet, les soumissionnaires pourront consulter les caractéristiques des matériels et équipements à acquérir dans le dossier de Demande de Cotation au Service des Marchés, immeuble CNPS sis à la Place de l'Indépendance, porte 903, tél 675 13 21 06/696 54 31 32 sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **25 000 (Vingt-cinq mille)** francs CFA dans le **Compte d'Affectation Spécial de l'ARMP** ouvert à la **BICEC**.
- III. Le coût prévisionnel dudit projet est estimé à FCFA HT **14 991 000 (Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-onze mille), soit FCFA TTC 17 876 767** (Dix-sept millions huit cent soixante-seize mille sept cent soixante-sept).
- IV. La date limite de dépôt des offres est fixée au **19 octobre 2017 à 11 heures**. Ces offres seront déposées sous enveloppe cachetée, adressée à la **CNPS** avec la mention:

«AVIS DE CONSULTATION N°05 /17/DG/DAG/CIPM/CNPS DU 22 septembre 2017

POUR L'ACQUISITION DES ACCESSOIRES INDISPENSABLES DES EQUIPEMENTS BIOMEDICAUX ET DIVERS AUTRES PETITS MATERIELS AU CENTRE HOSPITALIER D'ESSOS A YAOUNDE

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

- V. Les plis seront ouverts le même jour que dessus dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés, 4^{ème} étage porte 416, de l'immeuble CNPS sis à l'avenue Kennedy, à partir de 12 heures et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.
- VI. Les soumissionnaires devront être en conformité avec les normes RSE déclinées ainsi qu'il suit:
 - effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé-déclaration des 03 derniers mois);
 - juste rémunération (joindre DIPE ou états des salaires);
 - respect du principe de la promotion du genre: justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre);
 - assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

Outre le dossier administratif en cours de validité dûment certifié, les offres produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels seront chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) accompagnées des modèles de lettre de soumission et du projet de Lettre-Commande signés.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants:
673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

Ampliatiions :

- MINMAP
- ARMP
- Affichage
- Archives
- P/CIPM
- DAG (SM)

LE DIRECTEUR GENERAL

(e) NOEL ALAIN OLIVIER MEKULU MVONDO AKAME